

RAPPORT ANNUEL

DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE DROIT FRANÇAIS

BDL CONVICTIONS

Arrêté au 31 décembre 2020

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Le Règlement, le prospectus pour la Suisse et les Documents d'Informations Clés pour l'investisseur, les rapports périodiques pour la Suisse ainsi que la liste des achats et ventes effectués pour le fonds pendant l'exercice social, peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon, Suisse ainsi qu'auprès de BDL Capital Management.



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement BDL CONVICTIONS

24 rue du Rocher - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BDL CONVICTIONS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Nicolas
Duval
Arnould

Signature numérique
de Nicolas Duval
Arnould
Date: 2021.03.24
11:15:36 +01'00'

Nicolas Duval-Arnould
Associé

RAPPORT ANNUEL 2020 DE BDL CONVICTIONS

Caractéristique de l'OPC

Modalités de détermination et affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables	Part C et Part I
Affectation du résultat net	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)

Objectif de gestion

Le fonds cherche à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Dow Jones Stoxx 600 Price sur la durée de placement recommandée, tout en cherchant à limiter les risques.

Indicateur de référence

Le FCP BDL CONVICTIONS est géré en pure sélection de valeurs, sans référence à un indice ou un secteur d'activité. Il est donc difficile de définir un indicateur de référence. Cependant, l'indice Stoxx 600, libellé en Euros, et dividendes réinvestis, pourra être utilisé comme élément d'appréciation à long terme de cette performance. L'indice représente les 600 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières sur les principaux marchés européens.

Stratégie d'investissement

La stratégie de gestion est discrétionnaire. Elle repose sur l'analyse financière des sociétés, principalement des grandes et moyennes capitalisations cotées sur les bourses de l'Union Européenne, de la Suisse, de la Norvège et du Royaume-Uni.

A titre accessoire, le fonds pourra intervenir sur les marchés réglementés des Etats-Unis et du Japon.

Les décisions d'investissement s'appuieront sur la recherche fondamentale. Le fonds essayera de profiter d'une double analyse :

- Changements structurels de l'économie (influence des facteurs macroéconomique sur l'entreprise, réformes, privatisations, changements technologiques et réglementaires).
- Changements structurels des entreprises (position concurrentielle, changements de management, décisions de gestion, restructuration).

Descriptif des catégories d'actifs et des contrats financiers et leur contribution à la réalisation de l'objectif de gestion

Actions

Le FCP investira sur des actions cotées sur les marchés réglementés des pays l'Union Européenne, de la Suisse et de la Norvège et du Royaume-Uni.

A titre accessoire, le fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif sur les marchés réglementés des Etats-Unis et du Japon.

Les actions seront obligatoirement cotées sur les marchés réglementés des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suisse, Suède, Royaume Uni.

Le FCP investira au minimum 75% de ses actifs en actions européennes éligibles au PEA, ou en instruments éligibles au PEA.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, le FCP aura recours aux instruments du marché monétaire (OPCVM monétaires et monétaires court terme, TCN..) et de titres de créances de court terme (BTF, BTAN, billets de trésorerie, euro commercial paper, obligations d'état à court terme).

Instruments dérivés

L'exposition aux actions pourra être obtenue sous forme de produits dérivés (instruments à terme ou contrats d'échange « Contract for Difference ») pour des raisons de moindre coût ou de meilleure liquidité.

Le FCP pourra également utiliser, à des fins de couverture, des instruments financiers à terme.

Les instruments dérivés utilisés pour obtenir une exposition et/ou couvrir le portefeuille seront :

- Contrats d'échange (« Contract for Difference »), négociés de gré à gré,
- Futures sur indices cotés sur des marchés organisés,
- Options sur titres et indices, cotées sur des marchés organisés.

Les instruments dérivés utilisés uniquement pour couverture seront :

- Change spot et à terme, négocié de gré à gré, afin de couvrir le risque de change,
- Options de change, cotées sur des marchés organisés.

A titre occasionnel, le fonds pourra également être investi sur des bons de souscriptions et titres de capital intégrant des dérivés, dans la limite de 10% des actifs.

Les instruments dérivés ne seront pas utilisés pour surexposer le portefeuille.

Autres OPCVM et fonds d'investissement

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en actions ou en parts d'OPCVM français ou européens.

Dépôts

Le fonds pourra utiliser les dépôts dans la limite de 20% de son actif auprès d'un même établissement. Ceux-ci seront utilisés uniquement à des fins de gestion de trésorerie.

Emprunt d'espèces

Les emprunts d'espèces ne pourront représenter plus de 10% de l'actif et serviront, de façon ponctuelle, à assurer une liquidité aux souscripteurs désirant racheter leurs parts sans pénaliser la gestion globale des actifs.

Contrats constituant des garanties financières

Le FCP ne pratiquera pas ce type d'opérations.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces investissements connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Etant donné la nature des activités du FCP, notamment son exposition minimale de 75% sur les marchés d'actions européens, les performances peuvent fluctuer de façon substantielle selon les périodes. En outre, il est rappelé que les performances réalisées sur une période ne présagent en rien des performances futures.

Les investisseurs potentiels doivent considérer les facteurs suivants afin de déterminer si un investissement dans le FCP BDL CONVICTIONS convient à leur profil de risque.

Risque de liquidité

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les marchés des mid-caps ont un volume de titres cotés en bourse réduit. De ce fait les baisses peuvent être plus importantes plus rapidement que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut donc baisser rapidement et fortement.

Autres risques :

Risque de change

Le FCP peut investir sur des actions cotées en d'autres devises que l'Euro.

Les expositions en devises autres que l'Euro seront couvertes. Le risque de change restera minime.

Risque de crédit

Les liquidités seront principalement investies en OPCVM monétaires, eux-mêmes généralement investis en titres de dette souveraine ou privée. En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des titres dans lesquelles est investi l'OPCVM monétaire baissera, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

De même, le FCP pourra investir une partie des liquidités disponibles dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, ou dans l'achat de titres de créances négociables du marché monétaire. Malgré le soin accordé à la sélection de ces contreparties, une défaillance de l'une d'entre elles pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux

Le FCP, directement ou via des OPCVM monétaires sélectionnés pour rémunérer la trésorerie, peut être investi sur des titres de créance à taux fixe. En général, le prix de ces titres baisse lorsque les taux augmentent.

Ce risque est accessoire, les fonds et les titres sélectionnés pour rémunérer la trésorerie auront une très faible sensibilité aux taux, du fait de leur faible durée.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs, et que son capital pourra ne pas lui être intégralement restitué. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque lié au caractère discrétionnaire de la gestion : 100%

La stratégie de gestion étant discrétionnaire, la performance du FCP peut s'écarter durablement de celle des indices, à la hausse comme à la baisse. La performance du fonds dépendra des sociétés choisies par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les sociétés les plus performantes.

La liste précédente des facteurs de risque ne peut être complète et les investisseurs potentiels doivent demander conseil avant de souscrire au FCP.

Souscripteurs concernés et profil d'investisseur type

Parts C : Tous souscripteurs.

Parts I : La souscription de cette part est réservée aux investisseurs institutionnels (personne morale investissant tout ou partie de son actif en valeur mobilière de placement) et aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires (en ce compris prestataire de service d'investissement, société de gestion, banque et assurance).

Dans ce dernier cas, les distributeurs ou intermédiaires devront :

- être soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ou intermédiaires (par exemple Grande Bretagne et Pays-Bas),
- ou fournir un service de
 - ✓ conseil au sens de la réglementation européenne MiFID 2,
 - ✓ gestion individuelle de portefeuille sous mandat,
- et avoir signé un accord avec la société de gestion mentionnant s'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Politique d'investissement

La performance de la part C (FR0010651224) du fonds s'établit à -5.72% contre -1.99% pour le SXXR 600 entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020. La surperformance par rapport à l'indice de référence est donc de -3.73% sur l'exercice.

La performance de la part I (FR0013289535) du fonds s'établit à -5.06% contre -1.99% pour le SXXR 600 entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020. La surperformance par rapport à l'indice de référence est donc de -3.06% sur l'exercice.

Le fonds, qui compte 35 valeurs au 31/12/2020, a toujours respecté le ratio de 75% investis en actions européennes.

L'analyse de la performance de BDL Convictions montre que nous avons été capables, depuis la création du fonds, de sélectionner des entreprises dont le cours de bourse fait mieux que le STOXX 600 10 années sur 12. Ce n'est pas un objectif que nous nous fixons en début d'année mais ce résultat a le mérite de valider, sur une période qui commence à être suffisamment longue, notre méthode de sélection des modèles économiques et des managements à qui nous confions notre et votre capital.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Perspectives

Nous vous rappelons que nous investissons au cas par cas, entreprise par entreprise, modèle économique par modèle économique, management par management, valorisation par valorisation et que le résumé que nous présentons ci-dessous ne représente pas notre vue sur ce que vont faire les indices boursiers en 2021 car nous n'en avons aucune idée.

Il nous est aujourd'hui difficile de pouvoir anticiper quelle sera la vigueur de la reprise économique. Il y a beaucoup trop d'impondérables. Quelle sera l'évolution du Covid-19 ? Quel sera le niveau de confiance des ménages ? A quel niveau de chômage allons-nous nous stabiliser ? Quel sera l'impact sur l'appétit des chefs d'entreprises à investir dans un tel contexte ? Quelles seront les nouvelles réglementations mises en place par les états pour freiner une globalisation qui a trouvé ses limites ? Quelle sera l'ampleur des conséquences positives et négatives des mesures prises pour le climat ?

Beaucoup de cours de bourse anticipent le pire ou le meilleur. Ces milliards de capitalisations boursières qui disparaissent ou se créent aussi vite qu'une livraison internet nous offrent des opportunités. Les écarts sont extrêmes entre les entreprises dites de croissance et celles dites value. Les écarts sont eux aussi extrêmes entre les entreprises qui ont profité du Covid-19 et celles qui en souffrent. L'investissement consiste plus, ces derniers temps, à appréhender quel sera l'impact sur les cours de bourse des spéculateurs qui anticipent les flux des épargnants les plus crédules. Ces derniers sont en effet orientés ad-nauseam vers les belles histoires thématiques comme la digitalisation, l'écologie, le vieillissement de la population etc...

Selon nous, le capitalisme n'a pas encore changé au point où un bon investissement est simplement devenu aussi facile qu'une belle thématique. L'histoire financière est remplie d'exemples d'industries ou d'entreprises avec de belles perspectives de croissance qui n'ont finalement jamais été rentables pour leurs actionnaires car la concurrence s'est durcie, la demande finale s'est modifiée, des produits de substitution se sont développés, etc...

Plus que le niveau exact de croissance future, le plus important pour l'actionnaire sont les « barrières » érigées autour de l'entreprise pour la protéger des concurrents et le prix payé pour acquérir les titres de cette entreprise. Sur ce dernier point, nous avons fait le choix de rester disciplinés pour garder une marge de sécurité sur nos investissements. Nous sommes vigilants sur les prix que nous sommes prêts à payer même si cela a été source de grande frustration ces derniers temps. Nous continuons de penser que même si les valorisations ne semblent pas compter en ce moment, elles finissent toujours, sans exception, par redevenir importantes et beaucoup d'anomalies se corrigeront.

Informations réglementaires

Informations relatives à la gestion financière et aux instruments

La philosophie de gestion et les moyens pour la mettre en œuvre sont inchangés.

La méthode choisie par BDL Capital Management pour mesurer le risque global est celle du calcul de l'engagement.

Information sur les frais

Les frais d'intermédiation excédant 500 000€ pour l'exercice, un « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » a été préparé et mis à disposition sur le site internet de la société de gestion (Article 321-122 du Règlement Général de l'AMF).

Informations à caractère déontologique

- Information sur les instruments financiers émis : néant
- Information sur les instruments financiers émis par le prestataire ou les entités de son groupe, ainsi que les OPCVM gérés par ceux-ci : néant
- Principaux mouvements : A l'actif et hors produits dérivés, les titres les plus achetés sont Eiffage, Vivendi et Siemens Energy. Les titres les plus vendus sont RWE, British American Tobacco et BNP Paribas.
- Information relative aux opérations sur des titres pour lesquels le gestionnaire a un intérêt tout particulier : néant
- Information sur les opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global : néant
- Information sur la sélection des intermédiaires (article 321-114 du Règlement Général de l'AMF) : dans l'intérêt des porteurs, la société de gestion passe ses ordres au choix dans un panel de contreparties ou de brokers capables d'exécuter des ordres sur les marchés où sont cotés les titres entrant dans la composition du fonds. Les critères retenus pour l'évaluation par la société (qualité de la recherche, qualité des conseils et recommandations, qualité de l'exécution et accès direct aux sociétés) permettent à BDL Capital Management de sélectionner ces intermédiaires au mieux des intérêts des porteurs.
- Sélection des intermédiaires d'aide à la décision d'investissement et d'exécution des ordres : la société n'a pas recours à des intermédiaires externes et conduit sa propre recherche financière en interne.
- Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance : BDL Capital Management gère le fonds E.S.G. BDLCM Funds – BDL Transition labélisé ISR. Au cours de l'exercice la politique d'investissement de BDL Capital Management

a évolué pour intégrer de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de Gouvernance (E.S.G).

- Information sur les techniques de gestion efficace de portefeuille : aucune technique de gestion efficace de portefeuille n'est appliquée.
- Instruments financiers dérivés : néant
- Politique de rémunération :
 - o Il a été pris en compte la performance annuelle de la société, son niveau de fonds propres et les projets à venir sur l'exercice suivant pour déterminer une enveloppe de rémunérations variables à attribuer. Puis, pour la répartition entre salariés, il a été pris en compte leur contribution qualitative et quantitative aux résultats de l'année, par catégorie de fonction. L'ancienneté a aussi été prise en compte et notamment la performance dans le temps depuis leur arrivée dans la société ;
 - o La politique de rémunération respecte les principes édictés par la directive OPCVM 5 et a été validée le 23 février 2017 via la fiche A1 conformément à l'instruction 2008-03 ;
 - o BDL Capital Management ne communique pas de ventilation par fonctions dans la mesure où la taille et le fonctionnement de la société ne le permettent pas ;
 - o La politique de rémunération a été adoptée le 5 décembre 2016 par les associés fondateurs de BDL Capital Management SAS. Elle a été examinée par l'organe de direction lors de la validation des éléments variables de l'exercice clos au 31 octobre 2019 ;
 - o La conformité a contrôlé l'application de la mise en œuvre de la politique adoptée par les organes de direction et n'a pas fait de remarque particulière ;

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	547 975 992,34	404 521 800,94
Actions et valeurs assimilées	545 231 125,78	372 382 889,94
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	545 231 125,78	372 382 889,94
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négo­ciables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	2 744 866,56	32 138 911,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 744 866,56	32 138 911,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	151 973 603,63	128 831 911,27
Opérations de change à terme de devises	150 655 190,02	126 538 892,31
Autres	1 318 413,61	2 293 018,96
COMPTES FINANCIERS	35 272 463,15	13 796 881,51
Liquidités	35 272 463,15	13 796 881,51
TOTAL DE L'ACTIF	735 222 059,12	547 150 593,72

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	620 150 159,93	414 617 818,12
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-37 341 668,38	-6 940 464,72
Résultat de l'exercice (a,b)	-2 254 453,11	10 618 082,32
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	580 554 038,44	418 295 435,72
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	154 668 020,68	128 855 158,00
Opérations de change à terme de devises	151 593 019,18	126 678 559,73
Autres	3 075 001,50	2 176 598,27
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	735 222 059,12	547 150 593,72

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	834,07	1 963,31
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 659 630,97	16 142 035,41
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	127,27	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	5 660 592,31	16 143 998,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	259,85	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	130 722,21	78 981,36
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	130 982,06	78 981,36
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 529 610,25	16 065 017,36
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 837 766,80	6 501 851,82
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-2 308 156,55	9 563 165,54
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	53 703,44	1 054 916,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-2 254 453,11	10 618 082,32

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013289535 - BDL CONVICTIONS I : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

FR0010651224 - BDL CONVICTIONS C : Taux de frais maximum de 2% TTC

Frais de performance :

La société de gestion peut être en droit de recevoir une commission de performance de 20% sur la création nette de valeur effective pour la part excédant la performance d'un fonds fictif qui réplique le maximum entre zéro et la performance de l'indice Stoxx 600 dividendes réinvestis et qui aurait les mêmes opérations de souscriptions / rachats attribuables à chaque part sur la période de calcul telle que définie ci-dessous ("la Période de Calcul").

- Les commissions de performance sont comptabilisées à chaque date de valeur liquidative ;

Au début de chaque période de calcul, la valeur liquidative de départ du calcul est la valeur de clôture de la période de calcul précédente.

- La commission de performance est payable à la Société de gestion à terme échu à la fin de chaque période de calcul dans les 30 jours ouvrables. Toutefois, dans le cas de rachats au cours d'une période de calcul, la commission de performance relative à ces parts sera calculée au prorata et sera cristallisée et payée chaque mois en même temps que les frais de gestion à compter de la date de valorisation applicable à ce rachat. De même, si la part est liquidée avant la fin d'une période de calcul, la commission de performance pour la période de calcul sera calculée et payée à la fin de la date de liquidation.

- La Période de Calcul est annuelle, à compter de la dernière valeur liquidative de septembre chaque année et se terminant à la dernière valeur liquidative de septembre de l'année suivante. Exceptionnellement, la première période de calcul initiale pour chaque part commencera à la date de lancement de cette part et termine à la dernière valeur liquidative de septembre de l'année suivante.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts BDL CONVICTIONS C	Capitalisation	Capitalisation
Parts BDL CONVICTIONS I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	418 295 435,72	308 567 464,17
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	329 829 220,55	142 432 182,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-144 341 326,64	-114 890 834,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	63 460 647,21	20 239 113,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-91 011 811,37	-21 435 663,08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	10 656 850,71	8 334 693,52
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 676 065,24	-12 346 724,15
Frais de transactions	-54 877,25	-48 998,37
Différences de change	-6 768 776,73	1 651 708,20
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 472 898,03	76 229 328,55
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>19 063 037,34</i>	<i>11 590 139,31</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-11 590 139,31</i>	<i>64 639 189,24</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 308 156,55	9 563 165,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	580 554 038,44	418 295 435,72

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 272 463,15	6,08
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	35 272 463,15	6,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 GBP		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	23 308 092,73	4,01	78 819 367,32	13,58	5 315 127,90	0,92	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	23 119 148,82	3,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	77 770,16	0,01	1 203 354,27	0,21	154 122,79	0,03	12 974,01	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	21 567 398,12	3,71	102 156 183,67	17,60	5 341 609,07	0,92	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	22 941 709,87
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	127 713 480,15
	Ventes à règlement différé	147 051,63
	Souscriptions à recevoir	417 562,85
	Coupons et dividendes en espèces	753 799,13
TOTAL DES CRÉANCES		151 973 603,63
DETTES		
	Vente à terme de devise	129 065 190,86
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	22 527 828,32
	Achats à règlement différé	110 000,00
	Rachats à payer	43 623,34
	Frais de gestion fixe	1 275 087,47
	Frais de gestion variable	1 646 290,69
TOTAL DES DETTES		154 668 020,68
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-2 694 417,05

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part BDL CONVICTIONS C		
Parts souscrites durant l'exercice	38 749,991	94 485 894,80
Parts rachetées durant l'exercice	-31 566,689	-72 778 419,31
Solde net des souscriptions/rachats	7 183,302	21 707 475,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	76 849,510	
Part BDL CONVICTIONS I		
Parts souscrites durant l'exercice	241 140,209	235 343 325,75
Parts rachetées durant l'exercice	-80 814,696	-71 562 907,33
Solde net des souscriptions/rachats	160 325,513	163 780 418,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	358 522,173	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part BDL CONVICTIONS C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part BDL CONVICTIONS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts BDL CONVICTIONS C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 568 502,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables	579 108,63
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts BDL CONVICTIONS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 622 974,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables	1 067 182,06
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 254 453,11	10 618 082,32
Total	-2 254 453,11	10 618 082,32

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BDL CONVICTIONS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 660 865,63	4 626 566,03
Total	-1 660 865,63	4 626 566,03

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BDL CONVICTIONS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-593 587,48	5 991 516,29
Total	-593 587,48	5 991 516,29

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-37 341 668,38	-6 940 464,72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-37 341 668,38	-6 940 464,72

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BDL CONVICTIONS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-13 689 144,61	-3 378 933,46
Total	-13 689 144,61	-3 378 933,46

	31/12/2020	31/12/2019
Parts BDL CONVICTIONS I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-23 652 523,77	-3 561 531,26
Total	-23 652 523,77	-3 561 531,26

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	202 715 710,69	308 137 051,68	308 567 464,17	418 295 435,72	580 554 038,44
Parts BDL CONVICTIONS C EUR					
Actif net	202 715 710,69	223 559 715,12	168 759 588,35	203 481 745,88	211 621 851,54
Nombre de titres	84 417,141	82 926,596	73 693,171	69 666,208	76 849,510
Valeur liquidative unitaire	2 401,35	2 695,87	2 290,03	2 920,80	2 753,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	95,60	310,45	125,39	-48,50	-178,12
Capitalisation unitaire sur résultat	-25,32	-14,35	25,46	66,41	-21,61
Parts BDL CONVICTIONS I EUR					
Actif net	0,00	84 577 336,56	139 807 875,82	214 813 689,84	368 932 186,90
Nombre de titres	0,00	85 670,077	165 499,806	198 196,660	358 522,173
Valeur liquidative unitaire	0,00	987,24	844,76	1 083,84	1 029,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	1,62	45,91	-17,96	-65,97
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,35	16,34	30,23	-1,65

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	273 618	15 812 384,22	2,72
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	244 065	14 941 659,30	2,58
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	242 935	19 155 424,75	3,30
SIEMENS ENERGY AG	EUR	807 048	24 211 440,00	4,17
TOTAL ALLEMAGNE			74 120 908,27	12,77
AUTRICHE				
TELEKOM AUSTRIA AG	EUR	1 526 663	9 663 776,79	1,66
TOTAL AUTRICHE			9 663 776,79	1,66
DANEMARK				
CARLSBERG AS.B	DKK	40 569	5 315 127,90	0,91
TOTAL DANEMARK			5 315 127,90	0,91
FRANCE				
AXA	EUR	956 785	18 668 788,92	3,22
BOUYGUES	EUR	451 200	15 182 880,00	2,62
EIFFAGE	EUR	590 460	46 669 958,40	8,04
ELIOR GROUP SCA	EUR	3 564 383	19 675 394,16	3,39
ELIS	EUR	163 748	2 231 885,24	0,38
GROUPE FNAC	EUR	306 551	16 155 237,70	2,78
MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS	EUR	452 867	672 054,63	0,11
MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS SA RTS 29-09-22	EUR	315 637	8 522,20	0,00
PEUGEOT	EUR	1 241 176	27 765 107,12	4,78
SAINT-GOBAIN	EUR	498 007	18 675 262,50	3,22
SPIE SA	EUR	458 857	8 172 243,17	1,41
VINCI (EX SGE)	EUR	312 643	25 436 634,48	4,38
VIVENDI	EUR	1 444 907	38 116 646,66	6,57
TOTAL FRANCE			237 430 615,18	40,90
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	396 071	13 474 335,42	2,32
TOTAL PRODUCE	EUR	6 389 704	8 766 673,89	1,51
TOTAL IRLANDE			22 241 009,31	3,83
ISLE OF MAN				
ENTAIN PLC	GBP	1 237 435	15 670 121,47	2,70
TOTAL ISLE OF MAN			15 670 121,47	2,70
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	1 319 951	18 822 501,26	3,24
ASTM AZ	EUR	378 248	7 791 908,80	1,34
SAFILO AZ POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	6 785 996	5 408 438,81	0,94
TOTAL ITALIE			32 022 848,87	5,52
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	187 037	16 433 070,82	2,83
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	33 606	6 047 399,70	1,04
JDE PEET'S BV	EUR	510 643	18 868 258,85	3,25
RANDSTAD N.V.	EUR	192 823	10 265 896,52	1,77
ROYAL PHILIPS	EUR	244 284	10 694 753,52	1,85
TOTAL PAYS-BAS			62 309 379,41	10,74

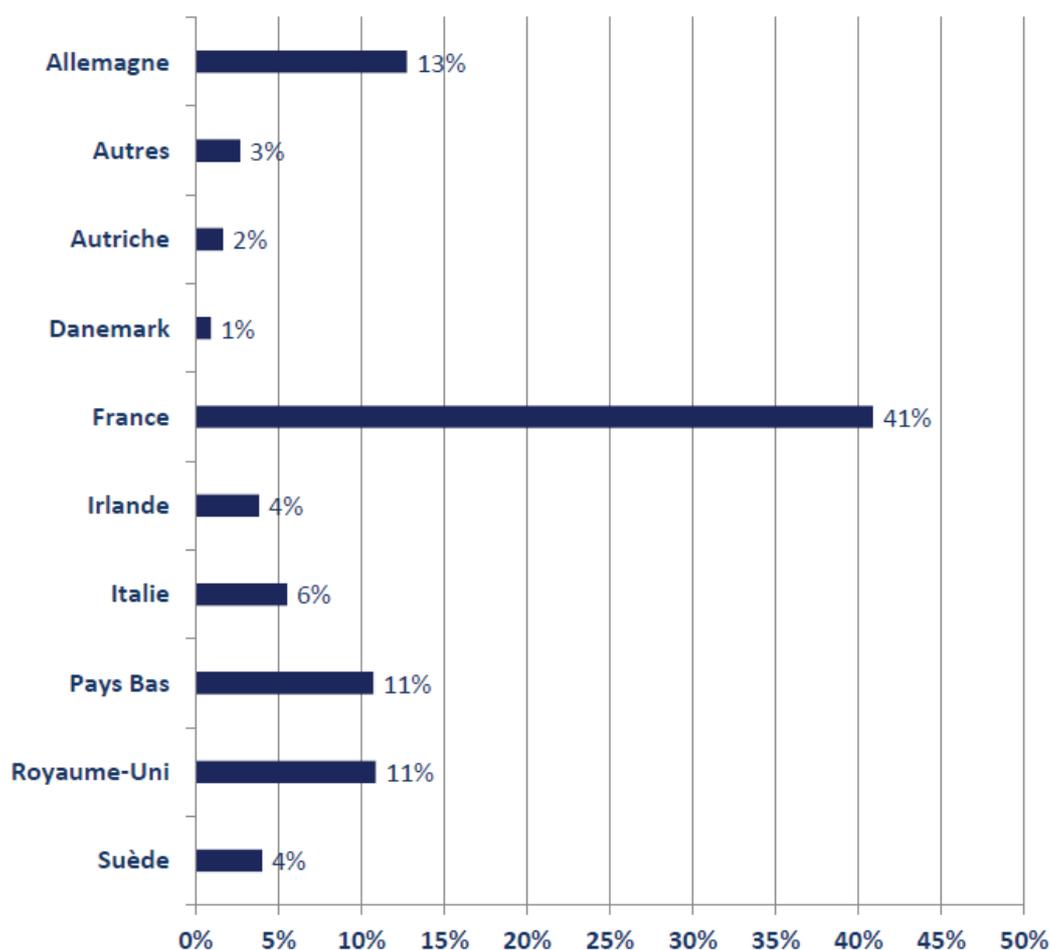
3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
ASSOCIATE BRITISH FOOD	GBP	648 568	16 404 401,21	2,83
KINGFISHER PLC NEW	GBP	5 857 817	17 695 829,71	3,04
MORRISON SUPERMAEKETS	GBP	4 399 823	8 717 557,92	1,50
VODAFONE GROUP PLC	GBP	15 047 699	20 331 457,01	3,50
TOTAL ROYAUME-UNI			63 149 245,85	10,87
SUEDE				
VOLVO AB-B-	SEK	1 208 521	23 308 092,73	4,02
TOTAL SUEDE			23 308 092,73	4,02
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			545 231 125,78	93,92
TOTAL Actions et valeurs assimilées			545 231 125,78	93,92
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	EUR	120	2 744 866,56	0,47
TOTAL FRANCE			2 744 866,56	0,47
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			2 744 866,56	0,47
TOTAL Organismes de placement collectif			2 744 866,56	0,47
Créances			151 973 603,63	26,18
Dettes			-154 668 020,68	-26,65
Comptes financiers			35 272 463,15	6,08
Actif net			580 554 038,44	100,00

Parts BDL CONVICTIONS I	EUR	358 522,173	1 029,03
Parts BDL CONVICTIONS C	EUR	76 849,510	2 753,71

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2020

Exposition géographique



TER AU 31 DECEMBRE 2020

ISIN	FONDS / PARTS	TER 2020
FR0010651224	BDL Convictions – part C	2.33%
FR0013289535	BDL Convictions – part I	1.76%

Le calcul du TER inclut les commissions de surperformance perçue par la société de gestion au cours de l'année, ces commissions de surperformance se répartissent de la manière suivante :

BDL Convictions part C : 0.32%

BDL Convictions part I : 0.51%